

Une opinion... : la pilule "d'après l'amour" pourrait tout changer

Autor(en): **Berenstein-Wavre, Jacqueline**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **70 (1982)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

trois cycles sans pilule avant de décider d'une grossesse. Il arrive que le processus de l'ovulation naturelle prenne quelques mois (jusqu'à 6 mois) pour se déclencher à nouveau et, dans ce cas, il n'y a pas de règles pendant cette période.

Notons encore que quelques médicaments, par exemple certains antibiotiques et barbituriques, contrarient l'efficacité de la pilule et qu'il est également nécessaire de l'arrêter un mois avant toute intervention chirurgicale.

Et si jamais...

En cas de rapport sans précaution en période de fertilité probable, il faut consulter le plus rapidement possible et le médecin peut prescrire la « pilule du lendemain » qui est une très forte dose d'hormones qui empêchera l'éventuelle implantation de l'œuf s'il est fécondé. Les effets secondaires étant importants (vomissements notamment) et l'organisme assez secoué, cette méthode ne peut être qu'exceptionnelle.

En ce qui concerne les **recherches actuelles** qui sont importantes, mais dont on parle peu en dehors des milieux scientifiques, elles ont pour but d'une part d'améliorer les méthodes existantes, d'autre part de tenter de nouvelles voies, notamment une pilule masculine. Beaucoup d'hommes souhaitent, en effet, ce droit individuel. Mais le processus de bloquer l'hormone de la testostérone et la production/maturation des spermatozoïdes est très complexe. La Chine, par exemple, a expérimenté une pilule dont les effets secondaires sont trop importants pour l'utiliser à long terme. Les recherches continuent en Europe, en France particulièrement.

L'espoir, pour l'instant, le plus intéressant est encore une méthode féminine, un « anneau vaginal » qui diffuse des hormones de manière locale sans contrarier le processus de l'ovulation. La polyclinique de Genève va prochainement l'appliquer : avis aux femmes intéressées !

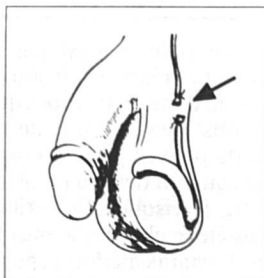
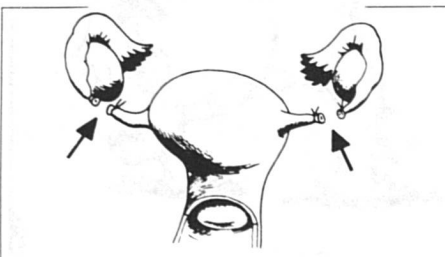
Pas de méthode parfaite... mais choisir en fonction de son évolution

Ce tour de la question nous permet de conclure que la méthode parfaite n'existe pas. D'ailleurs, si elle existait, pourrait-elle être la même pour le jeune couple de 18 ans et pour celui de 45 ans ? Les besoins en contraception changent comme notre corps et notre vie. On peut, par exemple, être très satisfaite de la pilule pendant plusieurs années puis éprouver un « ras-le-bol » et vouloir une préparation non hormonale. On ne choisit pas une méthode à titre définitif. L'essentiel est d'être bien informé pour être à même d'adopter celle qui semble le mieux répondre aux besoins de l'individu et du couple, et, bien sûr, d'être à l'aise avec sa propre sexualité pour pouvoir dialoguer avec son partenaire, partager cette préoccupation pour qu'il puisse lui aussi prendre le relais.

Il faut également dire qu'à certains moments de notre vie nous pouvons toutes être confrontées au désir ambivalent de grossesse ou d'enfant, et quoi de plus normal ! La liberté de concevoir aujourd'hui — au moment où nous le désirons — entraîne une responsabilité de choix que nos grands-mères, que nous n'envions cependant point, n'avaient pas. Ce choix est parfois source d'angoisse. Mais, là encore, pouvoir l'exprimer et en comprendre les raisons nous aide à nous situer et à assumer plus sereinement les conséquences de notre décision.

Et la stérilisation ?

Le dernier thème abordé au cours de cette animation fut la contraception définitive que constitue la stérilisation. Mettre fin à sa fécondité nécessite toujours une bonne réflexion. La stérilisation **féminine** est depuis de nombreuses années très courante chez les couples qui ont le nombre d'enfants souhaité et lorsque la femme a une quarantaine d'années. Elle se fait soit par la ligature des trompes, opération chirurgicale classique après accouchement, soit par



Stérilisation féminine ▲
Stérilisation masculine ►

laparoscopie, c'est-à-dire par électrocoagulation des trompes ; cette dernière se pratique sous anesthésie générale et ne nécessite que deux jours d'hospitalisation. Il est important de relever que les effets secondaires de la stérilisation sont principalement d'ordre psychologique.

On parle beaucoup actuellement de la stérilisation masculine, la **vasectomie**, de plus en plus fréquente chez nous aussi. C'est une intervention simple, sous anesthésie locale, ne nécessitant aucune hospitalisation. Elle consiste à ligaturer les deux petits canaux par où sont acheminés seulement les spermatozoïdes et non le liquide séminal. Etant définitive, elle devrait être précédée d'un entretien ou de plusieurs éventuelles de l'homme/du couple puissent être explicitées et la vasectomie bien assumée. L'âge étant une variable essentielle, l'homme devrait avoir une bonne quarantaine d'années pour y songer.

La contraception pas encore remboursée

Les méthodes de contraception étant considérées comme une médecine préventive ne sont pas remboursées par les caisses-maladie, malgré les frais non négligeables entraînés par certaines d'entre elles, et notamment par la stérilisation. Les personnes présentes à cette animation souhaitent vivement en faire une revendication et veulent entamer une action dans ce sens auprès des caisses-maladie et des pouvoirs publics. Toutes les personnes intéressées par cette action voudront bien s'annoncer au Centre F-information à Genève, tél. 21 28 28.

En ce qui concerne les informations, les conseils et le dialogue dont nous avons toutes et tous besoin au sujet de notre contraception, les Centres de planning familial sont à notre disposition, les consultations y sont gratuites dans certains (Genève, par exemple). Voici les adresses :

Genève : CIFERN, 47, bd de la Cluse, tél. (022) 21 01 91/2,

Lausanne : Pro Familia, 1, av. Georgette, tél. (021) 22 25 93.

Titane Aechbacher
et Geneviève Reday-Mulvey
Centre F-information-Genève

Planches illustrées : brochure sur la régulation des naissances, Cilag SA, Schaffhouse.

Une opinion...

La pilule « d'après l'amour » pourrait tout changer

Voilà 11 ans que les femmes et les hommes de Suisse se disputent pour trouver une solution au problème de l'avortement.

Et pendant ce temps des centaines de milliers de femmes se sont faites avorter dans l'angoisse, la solitude, la panique, la souffrance, l'humiliation... Peut-être certaines en sont mortes.

Les pays qui nous entourent sont arrivés à trouver leur solution. Pas nous. Nous restons divisés. La religion s'en mêle. Voilà Werner Kaegi qui réapparaît, celui qui autrefois avait été le courageux défenseur du suffrage féminin. Il veut inscrire dans la constitution que la vie commence à la conception !

Je pense que c'est faux et que la pilule « d'après l'amour » empêchant le spermatozoïde de rejoindre l'ovule, rendra la femme encore plus libre que la pilule « d'avant », comme aujourd'hui. Elle ôtera sa force à l'idée que la vie commence à la conception. Il faut décriminaliser l'avortement une fois pour toutes, complètement.

Chimistes, pharmacologues, dépêchez-vous de mettre sur le marché cette pilule « d'après ». Vous tuerez dans l'œuf les textes juridiques qui veulent nous réduire à l'esclavage et nous empêcher de disposer librement de notre corps.

Jacques Brunstein-Waver